

## LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

### Distinction

La commune de Drom vient d'être désignée lauréate des « *Rubans du Développement Durable 2006* »

Dexia Crédit Local, l'Association des Maires de France (AMF), l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) et le Comité 21 ont ainsi décerné les trophées de la 4<sup>ème</sup> édition des Rubans du développement durable à 11 collectivités locales.

Ce concours est ouvert à l'ensemble des collectivités territoriales françaises (communes, groupements de communes, départements, régions, parcs naturels régionaux).

La liste des lauréats 2006 se présente ainsi :



#### Dix lauréats :

**Commune de Drom** (180 habitants – 01)

*Réhabilitation du presbytère en deux logements locatifs sociaux avec chaufferie automatique au bois déchiqueté*

**Commune du Havre** (178 000 habitants – 76)

*Le Havre, ville d'avenir, ville durable*

**Commune de Narbonne** (50 000 habitants – 11)

*Diagnostic environnemental concerté et planification énergétique*

**Commune d'Orléans** (113 000 habitants – 45)

*Devenir éco-acteur et promouvoir la consommation responsable*

**Commune de Saâles** (932 habitants – 67)

*Un développement durable ambitieux à l'échelle d'une petite commune*

**Commune de Viry-Chatillon** (30 000 habitants – 91)

*L'Agenda 21 de Viry-Chatillon*

**Communauté urbaine Nantes Métropole** (24 communes – 580 000 habitants - 44)

*21 chantiers pour le 21<sup>ème</sup> siècle*

**Département des Alpes de Haute Provence** (140 000 habitants – 04)

*La charte de l'accueil partagé des Alpes de Hautes-Provence*

**Département de l'Essonne** (1 150 000 habitants – 91)

*Agir ensemble pour une Essonne durable et solidaire*

**Département des Hauts-de-Seine** (1 430 000 habitants – 92)

*Sobriété énergétique : de petits gestes pour de grandes économies*

#### Un prix coup de cœur

**Commune de Montreuil** (100 000 habitants – 93)

*La lutte contre le saturnisme à Montreuil*



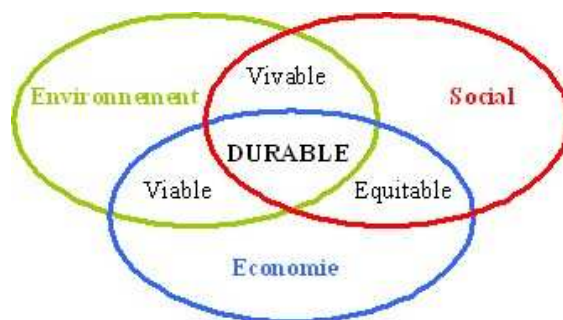
Une délégation du Conseil Municipal de Drom s'est donc rendue à Paris où une cérémonie était organisée à l'Assemblée Nationale, sous le haut patronage de Jean-Louis DEBRE, Président de l'Assemblée Nationale, en présence de Eric RAOULT, Vice-Président de l'Assemblée Nationale, de Gérard BAYOL, Président du directoire de Dexia Crédit Local, de Jacques PELISSARD, Président de l'AMF, de Serge GROUARD, député-maire d'Orléans représentant l'AMGVF et de Eric GUILLON, Président du Comité 21.

M. le Maire de Drom s'est alors vu remettre le trophée des mains de Jacques Pelissard, Président des Maires de France (et Député Maire de Lons le Saunier).



Jean-Marie PELT, président de l'Institut Européen d'Ecologie et président du jury des Rubans du développement durable 2006, a salué l'implication déterminante des collectivités territoriales dans la prise en compte des grandes priorités de demain pour le respect de la planète.

Depuis quatre ans, l'opération des Rubans du développement durable a ainsi identifié et valorisé quarante-trois collectivités locales dont les initiatives exemplaires contribuent au développement durable des territoires, **Drom étant, à ce jour, la plus petite collectivité distinguée dans cette démarche.**



Le « **Développement Durable** » se veut une réponse à la question fondamentale :  
*Comment concilier progrès économique et social, sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ?*  
 La définition officielle est très claire : « **Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** »

Le jury était composé de :

- Jean-Marie PELT, Président de l'**Institut Européen d'Ecologie**
- Fanny Demassieux, administratrice de programmes, P.N.U.E.  
**(Programme des Nations Unies pour l'Environnement)**
- Eric Flamand, **Dexia Crédit Local**
- Jean-Pierre Lebrun, Mission développement durable, C.N.F.P.T.  
**(Centre National de la Fonction Publique Territoriale)**
- Valérie Martin, chef adjoint du service communication institutionnelle, ADEME  
**(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)**
- Gilles Pennequin, chargé du développement durable à la D.I.A.C.T.  
**(Direction Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires)**
- Ludovic Piron, chef de projet développement durable et environnement, A.M.G.V.F.  
**(Association des Maires des Grandes Villes de France)**
- Anne-Marie Sacquet, directrice générale du **Comité 21** \*
- Gwénola Stéphan, chargée d'études au département environnement et développement durable, A.M.F.  
**(Association des Maires de France)**

\*: le Comité 21 est une structure associative réunissant des entreprises, des collectivités, des associations et des établissements publics pour la « promotion » du développement durable.